



Lettre circulaire Nr. 9 - Décembre 2022

De Yina Avella - Protection des enfants contre la violence armée
Un projet de coopération par l'envoi de personnes de Comundo

La prévention comme rempart



Atelier sur la non-violence avec des adolescent-e-s de la région de Cundinamarca, septembre 2022.

En mai 2021, j'ai commencé un nouveau mandat auprès d'une nouvelle organisation partenaire, il s'agit de **Justapaz**. Mon travail s'inscrit dans le domaine de "la non-violence et la prévention du recrutement forcé d'enfants et de jeunes adolescent-e-s". Lors d'une conférence ayant eu lieu le 6 décembre 2022, la coordinatrice résidente des Nations Unies en Colombie a évoqué un témoignage d'un jeune pour illustrer à quel point il est primordial de travailler dans la prévention et la protection des mineurs : « un niño es como un carrito, donde lo empujes, el avanza o retrocede » (un enfant est comme une petite voiture, dans la direction où tu la pousses, soit elle avance soit elle recule). D'après cette fonctionnaire des Nations Unies, dans certaines régions du pays, les programmes de protection de l'État n'atteignent que 5 ou 10 % des enfants qui en auraient besoin. Il reste donc beaucoup de travail à faire...

Adresse de contact - Yina Avella

Si vous souhaitez recevoir à nouveau ou ne plus recevoir cette lettre circulaire, veuillez contacter :

yina.avella@comundo.org - Comundo prend entièrement en charge les coûts des engagements.

Si vous désirez faire un don, vous trouverez des informations à la dernière page.





Lettre circulaire Nr. 9 - Décembre 2022

De Yina Avella - Protection des enfants contre la violence armée
Un projet de coopération par l'envoi de personnes de Comundo

L'objection de conscience, un droit fondamental

Dans le cadre de mon travail avec Justapaz, j'accompagne principalement les procès de sensibilisation d'enfants et d'adolescent-e-s sur la prévention du recrutement forcé par les groupes armés illégaux. Parfois, il arrive aussi que j'accompagne les procès de sensibilisation autour du recrutement irrégulier par l'armée colombienne.

"Nadie será obligado a actuar en contra de su propia conciencia... Persona n'est obligé d'agir contre sa conscience". Une phrase qui peut paraître évidente et même banale dans certains pays. Mais ici, en Colombie, ce rappel prend tout son sens.



Atelier avec des jeunes, 2021.

Si l'engagement dans l'Armée n'est pas illégal en soi, ce sont bien les stratégies utilisées qui peuvent être, parfois, irrégulières. D'après les accusations de nombreux jeunes à travers le pays, il semblerait que des procédures irrégulières, bafouant les droits des jeunes, aient été commises.



Un père fait part de ses inquiétudes lors d'un atelier sur l'objection de conscience à Bogotá. Photo Justapaz

Pièces d'identité confisquées

Les soldats, apparemment, demanderaient les pièces d'identité des jeunes puis les conserveraient avant de demander aux jeunes d'aller directement au bataillon de l'armée pour les récupérer. Une fois à l'intérieur du bataillon, les soldats prétendraient que les jeunes sont arrivés "volontairement" pour s'engager dans l'armée. D'autres sont parfois arrêtés dans une station de bus et amenés dans un camion de l'armée au bataillon pour être incorporés. Chose qui est illégale et peut être considérée comme détention arbitraire. Plusieurs d'entre eux ont demandé un soutien juridique à des organisations de défense des droits humains comme Justapaz.



Lettre circulaire Nr. 9 - Décembre 2022

De Yina Avella - Protection des enfants contre la violence armée
Un projet de coopération par l'envoi de personnes de Comundo

Une étape clé: la prévention

Le recrutement irrégulier par l'Armée colombienne se déroule principalement dans les zones urbaines et pauvres des grandes villes comme Bogotá.



Membres de Justapaz en plein atelier de prévention, dans une des stations de bus Transmilenio à Bogotá.

Pour tenter d'enrayer ce phénomène, Justapaz vient en soutien à ces jeunes avec un appui juridique mais pas seulement. Des ateliers de sensibilisation sur leurs droits ont aussi lieu. Autant de remparts pour sauver les jeunes de ces tentatives de recrutement irrégulières.

Raffles sur invitation...

C'est par la sensibilisation sur les droits et les procédures de l'Armée que les jeunes sauront quoi faire face à une situation de "batida por invitación". Ces "raffles sur invitation" sont souvent menées par un groupe de soldats dans des endroits très fréquentés de la ville (stations de bus, parcs, zones commerciales). Ils y arrêtent les jeunes et leur demandent leurs papiers d'identité. Et là, malheur à ceux qui n'ont pas réglé leur situation militaire. Les soldats leur prendront leurs documents officiels et leur donneront une lettre de "citation" à se rendre au bataillon pour éclaircir leur statut militaire. Une manière pour les autorités d'exercer une mainmise sur ces jeunes. Car en vérité, il ne s'agit que d'une invitation sur base volontaire et non pas d'une obligation. Mais la plupart des jeunes ne le savent pas. Et l'armée se garde bien de le leur préciser.

Suppression du service militaire obligatoire

Une autre bataille menée par Justapaz depuis de nombreuses années concerne la suppression du service militaire obligatoire. Comme évoqué précédemment, celui-ci intensifie l'inégalité, car cette obligation affecte principalement les jeunes en condition de pauvreté. De plus, cela fait perdurer une culture militariste de guerre. Ces pratiques au sein de l'armée reproduisent des formes violentes de masculinité, des relations basées sur la violence et la domination de l'autre. Ainsi, l'armée génère encore plus de machisme.

Lors du mois de septembre, j'ai pu participer à plusieurs réunions de plaidoyer politique. En effet, c'est une thématique dont nous entendons beaucoup parler suite à la signature des Accords de paix de la Havane de 2016, et cela a été repris par le gouvernement actuel de Gustavo Petro, nouveau Président de la Colombie depuis août 2022. Un groupe de parlementaires a rédigé des projets sur cette suppression, néanmoins, ces projets laissent planer passablement d'inconnues et quelques préoccupations chez les jeunes.

Il s'agirait principalement de la création d'un service social pour la paix lequel, en réalité, fonctionnerait en parallèle au service militaire obligatoire. Dès lors, ce projet de loi ne supprimerait pas définitivement l'obligation de s'engager dans l'Armée nationale, mais constitue, selon le sénateur Alfonso Prada, "une alternative sociale pour s'engager dans la construction de la paix et un changement pour la vie". Certes, ce projet de loi doit encore faire l'objet de divers débats au parlement pour être adopté. Dans le cas contraire, un nouveau projet devra être rédigé. Nous devons donc effectuer un suivi régulier durant les prochains mois afin de voir si ce projet aboutit.



Lettre circulaire Nr. 9 – Décembre 2022

De Yina Avella - Protection des enfants contre la violence armée
Un projet de coopération par l'envoi de personnes de Comundo



Atelier sur la justice transitionnelle, Usme 2022.

L'accès à la vérité en Colombie

La Commission de la Vérité (CEV) a rendu son rapport final en juin 2022. D'après ce travail d'enquête de presque quatre ans, plus de 450'000 personnes ont perdu la vie entre 1990 à 2017. 8 millions de personnes ont été déplacées de force, dont environ la moitié étaient mineures lorsqu'elles ont dû quitter leur maison. Entre 27'101 et 40'828 mineur-e-s auraient été recruté-e-s de force par les groupes armés. D'après ce rapport, le recrutement forcé n'avait été que très peu dénoncé et une grande majorité des cas avaient été classés en tant que disparition de force ou séquestre, ce qui rendait presque invisible le recrutement par les groupes armés.

Lors de la présentation de ce rapport tant attendu, le 28 juin 2022 à Bogotá, le président de la CEV, a évoqué le fait que « si nous devons faire une minute de silence pour chaque victime du conflit armé en Colombie, nous devrions nous taire pendant dix-sept ans », en référence aux plus de dix millions de victimes (d'après la CEV) que laisse derrière lui plus d'un demi-siècle de conflit interne en Colombie. En août 2022, le fraîchement nommé Ministre de l'Éducation a affirmé que « connaître notre passé, fouiller dans nos histoires,

même les plus problématiques, affronter les vérités inconfortables est essentiel pour la réconciliation de notre pays »

Il profite alors de son entrée en fonction afin d'instaurer une journée nationale (le 12 août) pour débiter la promotion de l'héritage que nous laisse le rapport de la CEV dans les écoles du pays. A cette fin, nous sommes allées (une pédagogue de Justapaz et moi-même) donner un workshop aux adolescent-e-s de 11^{ème} année secondaire d'une école du sud de Bogotá, à Usme, pour promouvoir la réflexion autour de la justice réparatrice, l'importance de la vérité et de la réconciliation dans un pays marqué par tant d'années de conflit interne. Bilan : les adolescent-e-s ont été informé-e-s sur le processus de paix, et très touché-e-s par les témoignages d'enfants qui avaient vécu la guerre. Grâce au travail accompli, les jeunes sont davantage conscient-e-s de l'importance de connaître l'histoire de la violence et du conflit armé afin d'avancer dans la (re)construction de la paix.

La paix totale

En août dernier, Gustavo Petro, un ex-guérillero du M19, est devenu le premier président de gauche dans l'histoire de la Colombie. Francia Marquez sa vice-présidente, est une femme afrocolombienne, mère célibataire, anciennement orpailleuse du département de Cauca au sud du pays. C'est une première dans l'histoire de la Colombie, pays très diversifié dans sa population, bien que ses institutions soient traditionnellement aux mains d'hommes blancs, appartenant aux élites urbaines et riches. Le nouveau président a promis une « paix totale » aux Colombien-ne-s. Parmi ses promesses ambitieuses de changements nécessaires tant du côté de l'économie, qu'au niveau social et politique, se trouve celle de construire une « armée de la paix ».



Lettre circulaire Nr. 9 – Décembre 2022

De Yina Avella - Protection des enfants contre la violence armée
Un projet de coopération par l'envoi de personnes de Comundo

D'une part, il a fait un appel à l'armée de la Colombie pour un changement et une sortie de la guerre afin de construire la paix, une fois pour toutes. Après un changement du commandement militaire et de la police, le président a demandé « la diminution de la violence, de la criminalité, et une augmentation substantielle du respect des droits de l'Homme et des libertés publiques ». D'autre part, le président a relancé les négociations de paix avec l'ELN (la plus grande guérilla du pays avec quelque 2500 combattants) à Caracas, au Venezuela. Selon ces premières rencontres, les deux délégations (ELN et Gouvernement) parlent de « bonne volonté » et de « désir de paix ». Par ailleurs, le président compte entamer des discussions avec les narcotrafiquants pour que, eux aussi, se soumettent à la justice et participent à ce grand processus qui tendrait enfin vers la « paix totale ».

Depuis le début de son mandat, les critiques quant à ses promesses de réformes profondes et structurelles à plusieurs niveaux ont été nombreuses. L'une de ses promesses consistant à en finir graduellement avec l'industrie pétrolière alors que ceci représente plus de la moitié des exportations de la Colombie, devra être réévaluée en raison de grandes résistances. Malgré tout, après ses premiers 100 jours depuis son élection, le Président et son nouveau gouvernement tirent un bilan plutôt positif. En ce sens, ils ont pu faire passer des réformes importantes menant à des changements depuis longtemps attendus par la population.

Les défis du travail de prévention du recrutement forcé en 2023

Le recrutement forcé des mineurs continue dans le pays. D'après la COALICO (Coalición contra la vinculación de niños, niñas y jóvenes al conflicto armado en Colombia) 85 enfants ont été victimes de recrutement et utilisation par des groupes armés au courant du premier semestre de 2022.

Cependant, ce chiffre ne reflète pas la dure réalité de ce phénomène, dans la mesure où nombreuses sont les familles qui ne dénoncent pas ces cas par peur de représailles. Durant la même période, 127 actes de violences liés au conflit armé ont été reportés par la COALICO; parmi ces actes de violences, nous comptons : combats, menaces et autres actions belliqueuses qui ont touché plus de 242'241 mineurs. Les défis auxquels nous sommes confrontés au quotidien restent donc nombreux.

Un premier grand défi pour l'année à venir concerne l'impossibilité de connaître les cas de recrutement et par conséquent le fait de ne pas pouvoir accompagner davantage les parents pour porter plainte du fait, notamment, du fort contrôle territoriale exercé par les groupes armés dans certaines de ces zones. Un deuxième défi est l'augmentation de l'utilisation des mineurs dans les zones urbaines. Nous le constatons dans les villes où nous travaillons, où parfois les parents ne voient pas de réel danger à cela, dans la mesure où souvent les recruteurs sont les voisins. En effet, il est commun qu'ils recourent aux « services » des enfants en échange de nourriture ou d'un peu d'argent. Un troisième défi concerne l'ignorance des fonctionnaires de l'État des voies de protection et de prévention des enfants face à une menace de recrutement forcé. Pour cela, il reste essentiel que nous continuions à organiser des espaces de plaidoyer et de dialogue avec des fonctionnaires régionaux des institutions compétentes dans les droits de l'enfance en 2023.

Toutefois et comme l'a dit la Représentante spéciale pour la question des enfants et des conflits armés des Nations Unies, Virginia Gamba, « nous avons des perspectives remplies d'espoir en Colombie avec le nouveau gouvernement, et l'espoir bat toujours l'expérience ».



Lettre circulaire Nr. 9 – Décembre 2022

De Yina Avella - Protection des enfants contre la violence armée
Un projet de coopération par l'envoi de personnes de Comundo

Des coopérant·e·s pour un monde plus juste

Et si le droit à une vie saine, sans violence et dans la sécurité, ne s'appliquait plus ? Et si l'accès à l'école n'était plus assuré comme clé vers une formation et un travail digne ? Ou si la seule solution était de partir à l'étranger pour réussir à nourrir sa famille restée au pays ?

Avec une centaine de coopérant·e·s sur le terrain, Comundo améliore les conditions de vie et renforce les droits de personnes en Amérique latine et en Afrique, avec une attention particulière pour les enfants, les jeunes et les personnes âgées. Ceci grâce à l'échange de connaissances et d'expériences de nos coopérant·e·s avec les organisations partenaires locales, à la mise en réseau des acteurs engagés et à l'encouragement de l'apprentissage mutuel.

En tant qu'organisation de la société civile suisse, Comundo contribue à la réalisation des Objectifs de développement durable de l'Agenda 2030 de l'ONU. Elle associe l'expérience concrète des coopérant·e·s dans les pays d'intervention à l'action politique et à la sensibilisation de la société en vue d'atteindre un monde plus juste.

Comundo

Bureau Suisse romande
Rue des Alpes 44
CH-1700 Fribourg
Tél. : +41 58 854 12 40
Mail : fribourg@comundo.org
www.comundo.org



**Votre don en
bonnes mains.**

Votre don aide !

Comundo couvre le coût total des engagements des coopérant·e·s (formation, moyens de subsistance, sécurité sociale, coûts de projet). Cela n'est possible que grâce au soutien fidèle de nos donatrices et donateurs. Nous vous remercions de tout cœur pour votre aide.

Compte de don

CCP : 17-1480-9

IBAN : CH89 0900 0000 1700 1480 9

Faites un don avec TWINT !



Scannez le code QR avec
l'app TWINT



Confirmez le montant et
le don



**Scannez ce code et visitez mon site de sensibilisation
en ligne !**

